Mémo :

L'accès au vide-greniers/marché artisanal se fera uniquement par la rue des Bouvettes où le numéro de votre emplacement vous sera communiqué (pas de choix possible)

Placement des exposants à partir de 06h00

Le vendeur pourra laisser son véhicule derrière son stand uniquement si la longueur de l'emplacement est supérieure ou égale à 6 mètres linéaires.

Chaque participant s'engage à laisser son emplacement dans l'état de propreté initiale et à reprendre toutes ses marchandises et objets qui ne sont pas vendus.



Réservez dès à présent votre stand en renvoyant votre inscription et votre règlement à la Mairie du Bardon 44 rue du Bourg 45130 Le Bardon
Renseignements au 02.38.44.14.33 ou accueil@lebardon.fr

✂----------

DEMANDE INSCRIPTION AU VIDE-GRENIERS /MARCHE ARTISANAL DU BARDON DU DIMANCHE 6 JUIN 2027 DE 08h00 à 18h00 PLACE DE L'EGLISE

Je soussigné(e),
Nom :Prénom :

Représentant la société / l'association :

N °de registre du commerce / des métiers : de

Produits vendus :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Adresse mail :.....

Titulaire de la pièce d'identité n°

Délivrée le par

Déclare sur l'honneur :

- Être soumis au régime de l'article L310-2 du Code du Commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés pour les professionnels (article 321-7 du Code du Commerce)

Ci-joint, pour un emplacement dex 3 mètres linéaires, un règlement de 5€ x ml =€, par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC. La mairie ne remboursera aucune réservation sauf cause exceptionnelle.
(3ml = 5€/ 6ml = 10€/9ml=15€)

Date et signature	

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique